



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FILLIÈRE
N° 2021-36**

Séance du 15 mars 2021

*A dix-neuf heures, le Conseil Municipal,
régulièrement convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi et dans la Salle TOM MOREL,
sise 188 rue des Fleuries - Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE, et sous la présidence, de
Monsieur Christian ANSELME, maire.*

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 3 - Votants : 29

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Présents : ALAIS I. - ALESINA C. - ALLEGRET-PILOT A - ANSELME C. - BÉVILLARD J.-P. - BOCQUET J. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHEVALLIER M. - DAUBERCIES M.-C. - DELILLE M. - DUPONT C. - ESCALON-DESTRUEL J.-S. - FILLION L. - JACOB C. - LAFFIN C. - MAXENTI J.-C. - MERCIER-GUYON C. - NICOLAS A. - ODORICO L. - PONTAIS M. - REYDET N. - RIGOBERT S. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - SELLECCHIA É.

Excusés : BIARD G. (pouvoir MERCIER-GUYON C.) - DITTA E. (pouvoir FILLION L.) - HUCHET C. - REVEILLON E. (pouvoir DUPONT C.)

Absents : BERTHOLIO C. - BÉVILLARD C. - BLOCH S.

Secrétaire de séance : DELILLE M.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le projet de budget principal 2021 de la commune de Fillière, présenté par l'exécutif de la commune, a été élaboré et examiné par la commission finances, ainsi que validé par le bureau municipal,

Considérant que les orientations et les discussions qui ont prévalu à son élaboration ont été expliquées au cours de la séance, et que le vote s'est fait chapitre par chapitre,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à 27 voix pour et 2 voix contre (Madame Estelle DITTA et Monsieur Lionel FILLION) :**

- **Approuve** le Budget Principal 2021 de la commune de Fillière, tel que présenté dans les tableaux récapitulatifs ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)		RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)	
011. Charges à caractère général	2 784 609 €	002. Excédent budgétaire 2020	199 838,72 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	3 880 400 €	013. Remboursement rémunération	100 000,00 €
65. Indemnités et subventions	661 698 €	70. Produits, ventes	1 138 466,28 €
66&67. Charges financières et charges exceptionnelles	181 241 €	73. Impôts et taxes	4 476 123 €
042. Opérations d'ordre/dotation aux amortissements	600 000 €	74. Dotations et participations	3 101 814 €
014. Atténuations produits/participations	636 258 €	75&76. Produits de gestion et financiers	367 007 €
022. Dépenses imprévues	336 828 €	77&042 Produits exceptionnels et opérations d'ordre	45 100 €
023. Virement à la section d'inv.	347 315 €		
Total	9 428 349 €	Total	9 428 349 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)		RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)	
16. Remboursement d'emprunts	483 928,87 €	001. Excédent d'investissement 2020	0 €
20. Immobilisations incorporelles	849 237 €	021. Virement de la section de fonctionnement	347 315 €
21. Immobilisations corporelles	1 690 838 €	10. Dotations, fonds divers et réserves	2 729 000 €
23. Immobilisations en cours	4 079 774 €	13. Subventions, participations	1 658 020 €
		16. Emprunt, dépôts et cautionnements	2 037 000 €
		024. Produit des cessions	80 000,00 €
26.27 Autres immobilisations financières	78 550 €	27. autres immobilisations foncières	40 000 €
040.041 Opérations d'ordre	169 233 €	040-041. Opérations d'ordre et patrimoniales	769 133 €
001. Solde d'exécution négatif reporté	308 907,13 €		
Total	7 660 468 €	Total	7 660 468 €

- **Et Autorise** Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié exécutoire par le M. le Maire
compte-tenu de la transmission
en Préfecture le :
Publication/affichage le

Le Maire
Christian ANSELME

